

## Politique internationale du CNRS selon le Contrat d'objectifs 2014-2018 :

### Une science « monde », mais de compétition

L'une des critiques adressées récemment par le Conseil scientifique du CNRS au contrat d'objectif est que le développement international de la recherche y est envisagé principalement sous l'angle de la « compétition » ou de la « compétitivité », comme si nos collaborations avec les collègues et les équipes étrangers ne peuvent que s'inscrire dans cette logique agonistique, et ne peuvent que participer de la guerre de la connaissance (sorte de corollaire de la « société de la connaissance » ?). L'examen du contrat, tant des parties dédiées à l'international, que des références dans d'autres parties et dans les « objectifs mesurés » à la fin confirme cette approche.

Au mieux redoutant ses « compétiteurs », au pire cherchant à leur damer le pion pour être toujours le premier de la classe, mesurant son rang à coups d'indicateurs chiffrés souvent discutables (les divers classements suivant les facteurs d'impact des revues et articles, dont personne n'ignore aujourd'hui le caractère partiel et partial), le CNRS semble naviguer à vue. Si l'on tient compte de l'objectif ouvertement exprimé de contribuer aux sites universitaires de « visibilité » ou « rayonnement » mondial qui ne seront pas plus nombreux que 10 dans tout le pays, on ne risquerait pas de se tromper beaucoup en disant que le CNRS devient un bon sous-traitant pour des sites en quête de politique internationale.

Par nature, l'université ne peut « s'expatrier », liée à son territoire, à ses étudiants et à ses personnels sur place, ayant une mission nationale même si elle accueille des étrangers. Or, et c'est là que réside l'une des forces du CNRS, notre organisme peut s'implanter dans beaucoup de pays, grâce à son réseau d'UMI et UMIFRE (unités mixtes internationales, et avec le Ministère des affaires étrangères) : elles effectuent des recherches sur leur terrain d'implantation, contribuent au développement de la francophonie et des échanges langagières ou de pratiques scientifiques, à la progression d'une science ouverte comme moyen entre autres de défier les barbelés qui divisent et de faire reculer les obscurantismes nationalistes. Ces unités sont aussi passées à la moulinette de la sacro-sainte « politique de site » : « créer des UMI-miroirs » sur les Comues « excellentes » où le CNRS fonce tête baissée n'est-il pas un moyen de « relocaliser » ce qui ne demande que de se « délocaliser », de domestiquer les UMI pour mieux les convertir en laboratoires attractifs pour les meilleurs, ces cerveaux qu'on entend piller pour mieux mondialiser la science au service des intérêts capitalistes ?

Mondialisons donc : en période d'austérité, si peu de moyens pour renforcer sa présence à l'étranger, la mobilité internationale de ses agents (même si les Directions d'instituts affirment le contraire), favoriser les échanges autres que « compétitifs » ou « répondant aux appels d'Horizon 2020 ». Mais des moyens pour renforcer les laboratoires communs avec des multinationales peu recommandables (Total...), très intéressées ; des moyens et une fierté d'avoir ouvert de tels laboratoires à Singapour ou à Shanghai (ces derniers seront ainsi plus « visibles », car situés à la source du classement mondial des « excellents »).

La contradiction est bien présente : on se réjouit de « l'accroissement » des efforts de recherche et des financements (?!), mais on vante, tout de suite après, le transfert des résultats « vers le milieu économique », comme gage de prospérité. En clair, on attend que ce transfert, dans le cadre de l'économie mondialisée, rapportera quelques miettes à la recherche française. Mais il y a pire : dans la partie « internalisation de la recherche » (p. 13-14), on admet volontiers que l'instauration des ZRR (zones à régime restrictif, dont l'extension a tant soulevé d'oppositions parmi les personnels) pénalise les échanges « dans un monde de la recherche très concurrentiel ». Or le seul remède pour faciliter ces échanges serait... une procédure dématérialisée de suivi des demandes, qui raccourcirait les délais de réponse pour accueillir des collègues ou étudiants étrangers. On croit rêver... Ou bien, non : les restrictions ne seront guère pour tous ; on suppose que si Total fait une demande d'accès,

ZRR ou non, le tapis rouge sera déroulé. Mais si un collègue Chinois ou Iranien veut effectuer un séjour dans un laboratoire de mathématiques appliquées ou d'astrophysique, on passera le dossier à la moulinette « dématérialisée », au risque de décourager des collaborations fructueuses pour l'avancement de la science.

Comme un relent de néocolonialisme, une nostalgie du monde bien rangé d'antan où l'on avait des compétiteurs de notre espèce « civilisée », les pays émergents sont envisagés avec une appréhension certaine : la « compétition scientifique internationale » s'élargit à ces pays, gare donc au maintien de « la compétitivité de la recherche française ». Bien sûr, il n'y aura pas d'argent pour tout le monde, austérité oblige (ce qui n'est pas si vrai pour ces pays émergents, raison de plus pour les craindre), les financements iront aux plus « performants ». Et si, concomitamment à la « formation à la création d'entreprises » destinée tant aux nouvelles recrues qu'aux collègues promouvables CR1 ou DR, on développait une sensibilisation à la « performance », qui tiendrait lieu de vision stratégique internationale, inexistante ?

« L'impressionnante émergence scientifique des pays de la zone Asie-Pacifique [...] s'accompagne du déplacement du centre de gravité des financements de la recherche » : sans compter que ne sont envisagés ici que les pays considérés comme des adversaires potentiels (pourquoi, par exemple, aucun pays d'Afrique n'est mentionné ? le CNRS a pourtant des UMI à l'université Cheick Anta Diop au Sénégal, et accueille régulièrement des collègues de cette université dans ses laboratoires), la question des coopérations scientifiques est réduite à une affaire de « financements ». Ces pays, qu'on préférerait tellement quand ils étaient à la traîne de la science des développés, veulent maintenant leur part du gâteau. Si, comme l'affirme le contrat d'objectifs dans d'autres endroits, la science est envisagée comme « ouverte » (cf. le soutien aux publications dans des archives ouvertes type HAL et l'encouragement au libre accès aux données), ne pourrait-on pas envisager que l'émergence de ces pays et leur intégration dans le paysage scientifique mondial comme partenaires à part entière est une excellente nouvelle pour la progression du front continu des connaissances ? N'avons-nous pas à apprendre d'eux, de leurs pratiques et problématiques différentes, de leurs façons nouvelles à envisager les disciplines et l'interdisciplinarité (si hypocritement vantée dans ce contrat pour mieux dévaloriser les disciplines, où il n'y aurait que des « verrous »), de leur langue, de leur culture, de leur façon de mettre en valeur leur patrimoine comme objet de recherche et de richesse ? Que ces pays veuillent devenir l'égal des « leaders mondiaux », quoi de plus normal ? C'est vrai qu'on oublie l'austérité : en période de vaches maigres (car il faut bien que les divers HSBC accroissent leurs richesses, mais que les chercheurs soient maintenus dans la mendicité perpétuelle), il ne fait pas bon d'avoir des « leaders » partout.

Du vaste monde, revenons à notre Europe. Le CNRS veut contribuer à l'espace européen de la recherche. Soit. Mais comment ? En faisant le vœu d'une politique « plus intégrée », c'est-à-dire plus obéissante à des lobbys européens et des institutions non élues et de peu de légitimité comme la Commission ou bien plus favorables à la désintégration de ce qui marche bien dans les pays, pour créer les grands ensembles supra-nationaux, en cassant ainsi définitivement les services publics, antiquités obsolètes dans le monde « compétitif ». On pourrait penser que le CNRS comptait, en tant qu'organisme *de recherche*, collaborer avec des organismes semblables dans les autres pays européens pour des objectifs de bien-être, de développement humain, de mise en valeur d'un patrimoine commun sous ses formes diversifiées, de recherches sur les langues européennes pour favoriser le plurilinguisme et la traduction scientifique, de soutien à des infrastructures type TGIR (non seulement sous le label d'excellence, mais parce qu'il y a besoin) ; on imaginerait que le CNRS n'avait pas oublié le CERN... Mais non : la politique européenne promue dans ce contrat d'objectif est toute tournée vers la satisfaction des « priorités » d'Horizon2020, ce qui est répété dans les objectifs mesurables de la fin, et qui rentrera sûrement bientôt dans les critères d'évaluation des chercheurs : la politique européenne *du principal organisme public de recherche français* à

*rayonnement international* définie par les groupes qui ont mis en place Horizon2020, plus enclins à parler avec la Table ronde des entrepreneurs européens qu'avec les institutions représentatives des chercheurs des pays concernés.

Il est vrai que ce contrat d'objectif en a surtout un, éminemment prioritaire : le transfert de nos résultats vers les entreprises, qu'on nous apprendra désormais à créer nous-mêmes, dans une énième transformation de nos missions et de nos métiers. Fier de ses 1000 entreprises créées depuis 1999, prêt à céder ses brevets aux SATT qui, comme c'est bien connu, sont des entités dénuées d'intérêt commercial qui ne feront surtout pas de prédation mais valoriseront ce que les chercheurs CNRS ont trouvé payés avec l'argent public, le CNRS fait aussi, en matière de politique internationale, une piètre figure d'agence de moyens, de gestionnaire de contrats, de publicitaire d'appels d'offres. Pire encore : à part des formations européennes dispensées par les grands Comues (pour des projets « compétitifs »), ces derniers temps, diverses officines privées ou semi-privées de « formation à la présentation de projets H2020 » nous démarchent pour participer à leurs stages et gagner en « performance », afin que nos projets aient plus de chance d'être sélectionnés par les comités de sélection bien tatillons d'H2020. Prix de « l'efficacité » ? Quelques 900€ pour deux jours et... une réduction, petit geste commercial, sur « les prochaines formations choisies ». Si ce n'était pas une dérive inquiétante, ce serait une occasion de fou rire.

La politique internationale du CNRS ne prête pourtant pas à rire. Plutôt à pleurer ?